

MONDE POLITIQUE ET « QUESTION OUVRIERE » DE 1848 A 1884

par Dominique Lejeune Dr Dr

- 24 février 1848 : gouvernement provisoire
- 25 février : proclamation de la République et du droit au travail
- 17 mars : 1^{ère} **manifestation pour le report des élections à l'Assemblée constituante**
(report de deux semaines)
- 16 avril : 2^e **manifestation pour le report des élections à l'Assemblée constituante**
(échec)
- 23 avril : **élections à l'Assemblée constituante**
- 15 mai 1848 : manifestation populaire dégénérant en invasion de l'Assemblée
- 17 mai : manifestation ouvrières contre les « bonnets à poil »
- 23-26 juin 1848 : "journées" parisiennes
- 10 décembre 1848 : élection présidentielle
- 13 mai 1849 : **élections à l'assemblée législative**
- 13 juin 1849 : manifestation dirigée par Ledru-Rollin
- 26 mars 1850 : décret-loi sur les sociétés de secours mutuel
- 28 avril 1850 : élection complémentaire à Paris (Eugène Sue)
- 31 mai 1850 : loi électorale
- 2 décembre 1851 : coup d'État & état de siège
- 4 & 10 décembre 1851 : écrasement de la résistance au coup d'État, à Paris (4) & en province (10)
- 22 juin 1852 : **loi renouvelant l'obligation du livret ouvrier**
- 2 décembre 1852 : proclamation de l'Empire
- 22 juin 1854 : loi sur le livret ouvrier
- 1855 : soulèvement des ouvriers ardoisiers de Trélazé
- 1862 : **le gouvernement envoie 200 ouvriers à l'exposition universelle de Londres**
- 1863 : apparition du terme « chambre syndicale » ; 2 candidats ouvriers aux élections législatives (à Paris)
- 17 février 1864 : *Manifeste des Soixante*
- 25 mai 1864 : droit de grève aux ouvriers par suppression du « délit de coalition »
- 28 septembre 1864 : fondation de l'Association Internationale des Travailleurs
- 1865 : Proudhon, *Capacité politique des classes ouvrières*
- 19 janv. 1867 : lettre de Napoléon III annonçant d'autres réformes libérales
- 1868 : première société ouvrière de femmes (à Lyon) ; formation d'une section française de l'Association Internationale des Travailleurs

1869 : Denis Poulot, *Le Sublime*, projet de suppression du livret ouvrier, incidents de La Ricamarie

12 juillet 1869 : message de l'empereur annonçant des réformes

1870 : deux grèves du Creusot

18 mars 1871 : insurrection de la Commune de Paris

21-28 mai 1871 : "Semaine sanglante"

14 mars 1872 : la loi Dufaure interdit toute activité de l'Internationale sur le territoire français

19 mai 1874 : **loi sur le travail des enfants et des femmes et sur l'Inspection du travail**

1879 : amnistie aux Communards ; fondation du Parti Ouvrier Français

21 mars 1884 : loi Waldeck-Rousseau, qui reconnaît la légalité des syndicats professionnels autres que les syndicats de fonctionnaires

MONDE POLITIQUE ET « QUESTION OUVRIERE » DE 1848 A 1884

- Révolution industrielle et « question ouvrière », intégrée dans la « question sociale »
- socialismes « utopiques ». 1840 (un tournant) : publication de *Qu'est-ce que la propriété?* (Proudhon), *Voyage en Icarie* (Cabet), *L'Éveil du Peuple* (Esquiros) & *Jacques Bonhomme* (Ange Blaise). Voir Démier pp. 204-207. Les « partageux » de la « peur du rouge »
- soulèvements de Paris et Lyon pendant la Monarchie de Juillet
- rareté de la grande ind. en France au milieu du XIXe siècle
- À Paris règne la micro-entreprise : l'univers de l'ouvrier est le petit atelier, **exceptionnellement la grande usine. Capitale des “ beaux métiers ” mais aussi des industries de pointe**, la cité renferme une concentration de savoir-faire sans équivalent.
- longtemps, vocabulaire **imprécis (à l'image des structures sociales)** : “ ouvriers ” (**courant à partir de 1831**), “ travailleurs ”, “ prolétaires ”, “ plébéiens ” (**Babeuf**), “ classe des prolétaires ” (**Saint-Simon**), “ classes laborieuses ” ; “ coalition ” **plutôt que “ grève ” pendant longtemps**, etc.
- une **très grande proportion d' « ouvriers de métier »**, cf. Démier pp. 183-184
 - un nouveau prolétariat, cf. Démier pp. 181-183, souvent des paysans de la veille, aux conditions de travail et de logement épouvantables : ...
- Une « question ouvrière », des « rouges », un « drapeau rouge » ,

I. LE **PARTI DE L'ORDRE MUSELE LA « VILE MULTITUDE »**, 1848-1860 env. : un échec de la démocratie

1°) La Deuxième République (1848-1852)

- a) Monde politique et « question ouvrière » **pendant l'ère de l' « illusion lyrique »** et des « bons sentiments » (24 février-fin mars 1848)
 - 24 février 1848 : la foule envahit le palais des Tuileries
 - gouvernement provisoire le 24 février, résultat de la très imparfaite réunion de deux listes, la modérée et la « radicale » (...). **Louis Blanc et « l'ouvrier Albert »** (Alexandre Martin, 1815-1895, socialiste et fondateur de *L'Atelier* avec Corbon, très lié à Louis Blanc). **Grandes faiblesses du Gouvernement provisoire (...)** : un « monde politique » bien pâle au niveau des « décideurs ». *La Réforme* participe de toute une « presse rouge » (cf. Agulhon, p. 120) ; des deux journaux républicains, *Le National* et *La Réforme*, le second, fondé en 1843¹, est beaucoup plus accueillant que le premier aux idées socialistes. De même pour *La*

¹ *Le National* avait été fondé en 1830.

Démocratie pacifique de Victor Considerant — née en 1843 — ou *Le Populaire* d'Étienne Cabet. Les républicains engagés : voir Agulhon, p. 121

- proclamation de la République le 25 février
- innombrables rép. "du lendemain"
- manif. d'enthousiasme rép., **dans le cadre de l' "illusion lyrique"** : P. Dupont, *Chant des Ouvriers*, arbres de la Liberté,
- une République fraternelle ; le Christ, « charpentier de Nazareth », « 1^{er} prolétaire », etc.
- mais des exceptions provinciales **à l' « ère des bons sentiments »** : Lyon, Rouen, etc.
- Une République à visage humain, qui se soucie des ouvriers : mesures sociales, réclamées par les ouvriers parisiens, et vite cible des conservateurs :
- * garantie du travail (25 février), vite dite « droit au travail »
- * Commission du Luxembourg, succédané de ministère du Travail, présidée par Louis Blanc, avec 231 délégués patronaux, 699 délégués ouvriers et des économistes (socialistes comme Victor Considerant, Constantin Pecqueur ; libéraux comme Michel Chevalier ; conservateurs comme ingénieur des Mines Frédéric Le Play)
- * limitation de la journée de travail à 10h (Paris) et 11h (province)
- * ateliers nationaux, **succédanés d'ateliers sociaux, à Paris et dans certaines grandes villes. Marie, min. des TP. (...)**

b) Les « blouses » créent un nouveau « monde politique »

□ difficultés du Gouvernement provisoire, en partie dues aux ouvriers : le désir de **révolution sociale est une limite à l'illusion lyrique.**

□ **L'incapacité du Gouvernement provisoire à résoudre la « question ouvrière »** est, sur le long terme, très célèbre ; elle va devenir, à court terme, sanglante.

□ ouvriers parisiens habitués aux soc. de sec. mutuel, aux clubs de loisirs, de perfectionnement, aux cours du soir, à la grève, aux écrits des "utopistes", aux journaux ouvriers, etc.

□ entrent dans vie pol. avec enthousiasme :

- manifestations toujours très suivies (par ex. celle 17 mai 1848, pour protester X "manif. des bonnets à poils" de la veille, voit défiler 200 000 ouvriers dans Paris)

- 150 à 200 repr. des métiers participent aux travaux de la commiss. du Luxembourg

- discussions dans cafés & clubs, ceux de la « république sociale » et ceux de la « révolution continue » (Club des clubs de Blanqui, Club de la Révolution de Barbès)

- pétitions au Gouvernement provisoire (pour l' "organisation du travail", not.)

□ Conséquence : un « conflit de classes dans la République fraternelle » (Démier pp. 220-221)

□ 17 mars : 1^{ère} manifestation **pour le report des élections à l'Assemblée constituante** (report de deux semaines)

- 16 avril : 2^e manifestation pour le report des élections à l'Assemblée constituante (échec)
- 23 avril : **élections à l'Assemblée constituante**
- **15 mai 1848 : manifestation populaire dégénérant en invasion de l'Assemblée.** L' « ouvrier Albert » déclare à Lamartine : « Il y a assez longtemps que vous nous faites de la poésie et de belles phrases : il faut autre chose au peuple maintenant. »
- la crise des Ateliers nationaux

c) Juin 48 et peur sociale

- 23-26 juin 1848 : "journées" parisiennes : voir la base
- l'insurr. de juin 1848 pas aussi simple qu'on l'a dit :
 - des ouvriers des deux côtés de la barricade (rue Soufflot, les partisans de l'ordre st conduits par savant Arago & typographe Pascal, de *L'Atelier*² !)
 - jeunes ouvriers provinciaux, concurrents tradit. des vieux ouvr. paris. (salaires) s'enrôlèrent en masse dans garde mobile
 - mais ouvriers ont payé le + lourd tribut au rétablissement de l'ordre (11 000 emprisonnés, 1 500 fusillés sans jugt)
- peur sociale, « péril rouge », désordre et ordre, avec une obsession tragique, celle de laisser « grossir » le danger, comme dans cette recommandation adressée à Louis Eugène Cavaignac le 5 juillet 1848³ : « **Ne laissez jamais grossir l'émeute, car elle ressemble à la gale, elle pullule d'heure en heure.** »
- Saint-Marc Girardin avait écrit dans *Le Journal des Débats* en 1831 que « les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie : ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières » ; le thème de la barbarie « territoriale » des ouvriers, de leurs faubourgs et de leurs révoltes est souvent repris dans les décennies qui suivent, spécialement en juin 1848. Le thème criminel se développe grâce **à l'influence d'Eugène Sue et le mythe littéraire du barbare s'affermit. Il connaît de Chateaubriand à Barrès de multiples avatars. Les peuplades ouvrières non-civilisées d'au-delà du limes constituent un excellent épouvantail. On craint de s'aventurer dans les horribles quartiers d'avant l'haussmannisation, où la noirceur de la pierre n'est que le reflet des esprits**⁴.
- En 1848, la couleur rouge conquiert tout son symbolisme. Dans *La solution du problème social* (mars 1848), Proudhon salue le drapeau rouge comme symbole de la **souveraineté nationale et de l'union des peuples.** *La Révolution démocratique et sociale*

² Sur *L'Atelier*, voir A.Cuvillier, *Un journal d'ouvriers: "L'Atelier"*, Paris, 1954.

³ Citée dans Rey et Féron, *Histoire du corps des gardiens de la paix*, 1896, citation reprise en exergue du Colloque de la Société d'histoire de la Révolution de 1848, *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIXe siècle*, Créaphis, 1987, 413 p.

⁴ F.Chauvaud, *De Pierre Rivière à Landru. La violence apprivoisée au XIXe siècle*, Paris, Brepols, 1991, collection "Violence et Société", 271 p., pp. 145-173, d'après le *Journal des Débats*, 8 décembre 1831, P.Michel, *Un Mythe romantique : les barbares, 1789-1848*, Presses universitaires de Lyon, 1981.

écrit : « Plus de classes, de nobles, de bourgeois et de prolétaires : des égaux, un peuple, voilà la révolution de février : **pourquoi trois couleurs pour représenter l'un ?** » Le rouge horrifie la société bien pensante, car il semble signe de ralliement contre les institutions. Très vite, la justice inculpe facilement tout partisan du drapeau, ainsi que les porteurs de ceintures, cravates, bonnets et casquettes rouges !

- ouvriers découragés, en repli, cf. le succès de la chanson de Claude Durand, *Chanson dédiée aux vigneron* :

« Pauvre ouvrier, tu construis pour ton maître

De beaux châteaux, de somptueux palais ;

Tu fais aussi des prisons pour te mettre, Car tu sais bien : **les gros n'y vont jamais** »

- **évolution de l'Église** : virage à droite de **l'Église catholique** (Démier pp. 233-234) et **nouvelle alliance du trône et de l'autel**

d) La République conservatrice et les « **démoc'-soc'** »

□ discussions sur la constitution et le « droit au travail » **à l'Assemblée**, cf. T. Bouchet, *Un jeudi à l'Assemblée. Politiques du discours et droit au travail dans la France de 1848*, Québec, Nota Bene, 2007, 194 p., compte rendu dans *Rh 19. Revue d'histoire du XIXe siècle...*, 2008/1, pp. 165-166

□ 10 décembre 1848 : élection présidentielle. Des votes ouvriers pour LNB (cf. 1844 : Louis Napoléon Bonaparte publie *L'extinction du paupérisme*)

□ 13 mai 1849 : **élections à l'assemblée législative**.

□ **Les démoc'-soc', la Montagne et leur programme** :

- Voir M. Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République. 1848-1852*, NHFC, tome 8, pp. 117-130

= stratégie, journaux, hommes, moyens d'action et d'organisation, vie politique et vie coutumière en pays "rouge", les associations, combinaison démocratie-socialisme. Mais les **démoc'-soc' ont surtout des succès ruraux**, cf. Démier carte p. 237 (et texte pp. 235-237)

□ Paris centre populaire, avec un mouvement ouvrier toujours vivant : voir M. Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République. 1848-1852*, NHFC, tome 8, pp. 137-139

□ la géographie de la M. : Voir M. Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République. 1848-1852*, NHFC, tome 8, pp. 144-145

□ À la presse, aux cercles ⁵, **les démoc'-soc' ajoutent comme moyen d'action l'association** ouvrière, forme de solidarité et de fraternité — si un « frère » est malade, les autres vont chez lui pour bêcher son champ — **qui imprégnait les individus d'une mentalité collectiviste, déjà présente par l'intermédiaire de l'entraide familiale.**

⁵ Indispensable sur le sujet, M. Agulhon, *Le Cercle dans la France bourgeoise. 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Armand Colin, Cahiers des Annales, 1977, 105 p.

□ **L'identité sociale du « rouge »** est variée. Elle inclut les artisans, qualifiés et cultivés, des villes et des campagnes, dont le nombre concurrence longtemps les ouvriers, et dont une bonne partie sont des « rouges » eux aussi : « classes laborieuses, classes dangereuses »⁶.

□ **Moins qu'une classe sociale, les ouvriers forment** une « sous-race », dotée **d'une morbidité et d'une mortalité exceptionnelles. Histoire biologique** ? La double métaphore du « mangeur » et du « mangé » est devenue courante au moindre trouble social, elle double **la hantise de l'ogre, expression de la peur du bourgeois d'être un jour spolié** de ses biens par la « canaille ». Hantise à la vie dure : **Zola l'évoquera encore dans *Germinal***⁷ en 1885.

□ 13 juin 1849 : manifestation dirigée par Ledru-Rollin, dégénérant en journée insurrectionnelle. LNB : « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent »

□ les mesures de réaction :

* loi électorale du 31 mai 1850. Causes : élections partielles (Eugène Sue à Paris, 28 avril). Signification très ouvertement sociale (cf. Thiers : « la vile multitude »)

* Sous la Deuxième République, les rouges sont les *montagnards*, **en d'autres termes les « démoc'-soc' »** qui se définissent par opposition aux républicains modérés qui ont gouverné **dès l'été 1848 et qui se sont violemment opposés aux ouvriers des Ateliers nationaux. Le rouge est la couleur de la Montagne qui se nomme ainsi en référence à la Révolution française et qui émerge en 1849 et 1850. Faisant preuve d'un robuste et pacifique légalisme**, elle prône la lutte par les urnes.

* messianisme de 1852 pour les « mangeurs de pain noir » (P.Dupont), installés « sur le terrain solide du Juste et du droit » (J.Michelet, *Journal*, 7 mars 1852). V.Hugo : titre très célèbre (sous Second Empire) : *Les Misérables*

□ La République des conservateurs et son bilan : Voir M.Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République. 1848-1852*, NHFC, tome 8, pp. 249-250

□ 2 décembre 1851 : coup d'État & état de siège.

□ 4 & 10 décembre 1851 : écrasement de la résistance au coup d'État, à Paris (4) & en province (10)

□ **l'attitude ouvrière au moment du coup d'État** : voir la base

- des cas (provinciaux) de résistances ouvrières (de « jacquerie ouvrière »), dans un sens très social

⁶ Cf. le grand classique de L.Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIXe siècle*, réédition Livre de Poche, coll. "Pluriel", 1978, 735 p., réédition, Perrin, 2003, 568 p.

⁷ « C'était la vision rouge de la révolution qui les emporterait tous, fatalement, par une soirée sanglante de cette fin de siècle. Oui, un soir, le peuple lâché, débridé, galoperait ainsi sur les chemins ; et il ruisselerait du sang des bourgeois, il promènerait des têtes. » On le sait, les scènes de violence sont nombreuses dans le roman, où les femmes coupent et promènent pire qu'une tête.

- décret-loi du 26 mars 1850 sur les sociétés de secours mutuel : avantages légaux, **dans le but d'une généralisation, pour améliorer moralement** la classe ouvrière
- et déjà se manifeste le désir de relance industrielle
- mais la **loi du 22 juin 1852 renouvelle l'obligation du livret ouvrier** ⁸.

2°) Le Second Empire autoritaire

□ La prospérité du début du règne rallia les ouvriers qui avaient du travail et attendaient des **réformes sociales**. **Dans un de ses voyages de l'été 1850, à Saint-Quentin, Louis Napoléon Bonaparte a d'ailleurs déclaré** : « Mes amis les plus sincères, les plus dévoués, ne sont pas dans les palais, ils sont sous le chaume ; ils ne sont pas sous les lambris dorés, ils sont dans les ateliers et dans les campagnes. » Il y a une véritable popularité ouvrière de Napoléon III (« Vive Poléon ! »), **visible dans les déplacements et le départ pour la guerre d'Italie.**

- voir aussi Démier pp. 257-258 et Plessis, pp. 76-79.

- 2 décembre 1852 : proclamation de l'Empire
- un complexe bonapartisme ouvrier, *cf.* Démier pp. 257-258
- légende napoléonienne
- des idées de LNB. Il avait mis à profit ses séjours à l'étranger pour observer et comparer, **et ses six années de détention (à l' " Université de Ham ", disait-il)** pour lire, réfléchir et rédiger des mémoires sur des sujets très divers : *L'Analyse de la question des sucres* (1842), *L'Extinction du paupérisme* (1844), une brochure sur un canal à travers le Nicaragua. Il écrit de nombreuses lettres, en reçoit beaucoup, se fait apporter en quantité des livres (dont *L'Organisation du travail* de Louis Blanc, qui lui rend longuement visite) pour sa documentation personnelle, il se fait abonner à *L'Atelier*, publié par une élite ouvrière **socialisante**. **Il était très conscient des problèmes de son temps, en particulier de l'immense transformation économique en cours, il a visité des usines en Angleterre.** Influencé par les idées saint-simoniennes (*cf.* le canal), il croyait au développement de la production et des échanges, au progrès technique, au machinisme. Il a de longues conversations avec un **notable agronome de la région, Fouquier d'Hérouël, qui le convertit à la défense de la betterave à sucre.** Il avait des préoccupations sociales et voulait améliorer le sort des masses, éliminer le paupérisme, faciliter l'accession à la propriété : le *dandy* (*cf.* l'anglicisme de « paupérisme ») **a évolué et, converti à la démocratie, il pense qu'elle doit être sociale.** *L'Extinction du paupérisme* paraît d'abord en « feuilleton » dans le *Progrès du Pas-de-Calais*, avant d'être éditée en brochure (une cinquantaine de pages), qui connaît un **réel succès dans les années 40. Il est souvent qualifié d' « auteur de *L'Extinction du paupérisme* ».**

□ césarisme démocratique, démagogie, populisme. De 1815 à 1848, nul régime n'avait réussi à faire cohabiter liberté & démocratie : tendances démo. avaient été abandonnées,

⁸ En Belgique, le livret ouvrier avait été rétabli par arrêté royal du 30 décembre 1840.

tandis que s'étaient développées certaines libertés. Il semble logique en 1851-1852 que, maintenant que la démo. est proclamée, ce soit au tour de la liberté d'être mise en sommeil, que maintenant que la démo. est alliée officiellement avec l'autorité, le problème est réglé ; et tradition française, depuis la Révolution, du sacrifice de la liberté au nom de la démocratie (cf. les Jacobins, les blanquistes, etc.).

□ Un "système politique de Napoléon III", titre du 1er ouvrage de Theodore Zeldin, en anglais, *The political System of Napoleon III*, Londres, Mac Millan, 1958 :

* un pouvoir fort, mais appuyé sur le peuple-souverain

* un type de pouvoir qui mécontente les "libéraux" eux-mêmes, car le principe de la démo. autorit. va à l'encontre même des principes parlementaires des orléanistes. Cf. Prévost-Paradol fustigeant le régime "de la campagnocratie et de la médiocratie"

* la notion d'un ordre policier est dépassée dès années 1850, au profit d'un ordre politique

* la mod. éco. rend inévitable la mod. politique de tout le régime (cf. Espagne 1975>>>)

□ popularité toute relative du régime du Second Empire chez les ouvriers, échec du ralliement des ouvriers (voir A.Plessis, pp. 212-214) :

* 1855 : soulèvement des ouvriers ardoisiers de Trélazé

* rapports des délégués ouvriers aux expositions universelles de Londres 1862, Paris 1867 et Vienne 1873

□ Un portrait standard de l'ouvrier parisien naît sous Second Empire : on le voit prendre forme sous la plume complice d'ouvriers d'art et militants quarante-huitards comme Pierre Vinçard (*Les Ouvriers de Paris* en 1851) et Anthime Corbon (*Le Secret du peuple de Paris* en 1863). Aristocrate de l'atelier, l'ouvrier parisien a longtemps bénéficié d'une image positive. Mais ce type historique de l'ouvrier parisien naît au moment où il commence à disparaître. L'industrie de la capitale est, dans la seconde moitié du siècle, en pleine mutation : la division du travail se heurte à la résistance des ouvriers qualifiés, suscitant dans le discours des élites une inversion complète de la représentation du travailleur parisien. Sa qualité d'indépendance devient vice d'insoumission. La vision patronale de Denis Poulot à la veille de la Commune est franchement hostile (*Le Sublime* en 1869). L'ancien contremaître, porte-parole du petit patronat parisien, décrit la capitale du travail **rongée par les maux de " l'ivrognerie ", de " la paresse " et de " la violence "**. La Semaine Sanglante achève de ruiner la réputation du peuple de Paris : une légende noire succède à une légende dorée. Le pittoresque ouvrier de Quarante-huit, ayant en horreur les servitudes de l'atelier mais faisant du très bel ouvrage, s'est mué en incendiaire **communard, tout à sa haine contre la discipline : le " sublime " a triomphé de l' " ouvrier vrai " !**

□ Denis Poulot, contremaître devenu chef d'entreprise dans la mécanique, dénonce en 1869 dans son célèbre ouvrage *Le Sublime l'indiscipline d'atelier* qui est, selon lui, le fait du « sublime », ouvrier allergique à l'autorité et à la morale, très susceptible dans la liberté

de son emploi du temps et disposant de l'atelier à sa guise. La majorité des ouvriers parisiens seraient selon lui des « sublimes », c'est-à-dire des prolétaires plus ou moins enclins à « la paresse » et à « l'ivrognerie ». Le patron se montre d'autant plus démuni devant l'insolence du « sublime » qu'il s'agit d'un ouvrier chevronné qui fait de sa haute qualification l'arme principale de sa résistance ⁹. « Le "vrai sublime" réalise bien et vite les commandes et c'est ce qui le perd, car il arrose trop bien ses réussites : mais c'est le premier tourneur de la capitale, un ouvrier indispensable, à qui le patron "doit faire des politesses", car, fier de son travail — il en parle tout le temps —, c'est un râleur, toujours prêt à demander son compte, et ce d'autant plus facilement que sa compétence lui permet de retrouver aisément un emploi. » ¹⁰

□ Toujours la crainte de la révolte ouvrière. Dans les années 1850, les faux bruits sont très nombreux et la circulation des rumeurs **d'une grande densité. Le pouvoir les attribue à l'action occulte des « démagogues »** des sociétés secrètes, mais la plupart du temps, les républicains ne font que répéter en toute bonne foi de fausses informations qui les ravissent. **Les rumeurs de mouvements séditions circulent souvent, aussi, parmi les groupes d'ouvriers** qui les répètent dans les cabarets ou sur les lieux de travail. « En septembre 1854, la fausse nouvelle **d'une révolution à Paris** provoque une brève mais violente émotion dans plusieurs villages de la Haute-Saône. Le 23 septembre, une marchande de beurre de Breurey-lès-Faverney qui revient de Vesoul rencontre en chemin un inconnu. Elle l'interroge au sujet des curieuses vibrations que produisent les fils du télégraphe. "Il ne faut pas s'étonner de ce bruit, répond l'inconnu, il y a de grandes nouvelles : Paris est en révolution et l'Empereur est blessé ; on a arboré le drapeau rouge". » ¹¹ Les bruits de révolte ouvrière et de proclamation de la république se multiplient en décembre 1857 et en janvier 1858, dans une conjoncture économique déprimée.

⁹ Cf. l'excellent livre de F.Laroulandie, *Les ouvriers de Paris au XIXe siècle*, Christian, 1997, 231 p., pp. 78-79.

¹⁰ A.Dewerpe, *Le monde du travail en France (1800-1950)*, Armand Colin, coll. "Cursus", 1989, 192 p., p. 19

¹¹ F.Ploux, *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIXe siècle*, Aubier, coll. historique, 2003, 289 p., p. 185. Son chapitre VII, fort intéressant et neuf, est intitulé « Le Second Empire ou l'obsession du complot ».

II. SOUS LE SIGNE DE LA GREVE, DE L'INTERNATIONALE ET DE LA COMMUNE, 1860 ENV.-1872 (LOI DUFAURE)

1°) Un « monde ouvrier »

□ Malgré les efforts bonapartistes de « logement ouvrier », un "espace usinier", séparé des lieux d'habitat, de grande taille, monumental. Ex. : filature Motte-Bossut de Roubaix (1865), chocolaterie Menier de Noisiel (1871-1872)

- travail féminin (**et ses "quarts"**).

* Cf. Michelet en 1860 : "L'ouvrière ! mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer !")

* mais le personnage ne sort pas du néant, cf. la plainte des tisserandes recueillie par Chrétien de Troyes (v. 1170)

- travail des enfants, réglementé depuis loi 1841 : 10h/j. pour les 8-12 ans, 12h pour les 12-16 ans

- surveillance : regard panoptique, affiches, réglementation interne, liste de comportements déviants

- discipline de **l'horloge**

□ les grands travaux du régime, pour donner du travail aux ouvriers et améliorer leurs conditions de vie par la destruction des quartiers insalubres, pour stimuler l'activité **économique** (" Quand le bâtiment va, tout va ", **avait constaté Martin Nadaud** en 1849 lors de la crise)

□ mais effets terribles de la ségrégation des quartiers. Désormais quartiers bourgeois et quartiers ouvriers étaient séparés. La conscience de classe s'accroissait avec le sentiment d'isolement. Cf. "**Autrefois, à Paris**, ouvriers et bourgeois étaient mêlés ; ils habitaient les mêmes quartiers, souvent les mêmes maisons. Ils vivaient ainsi côte à côte dans des **relations de courtoisie naturelle et de franchise réciproque**" (Leroy-Beaulieu). Des déménagements successifs (cf. Louis Lazare, *Les quartiers pauvres de Paris*, 1868, résumé dans Plessis pp. 165-166)

□ « deux humanités aux destinées divergentes » (A.Plessis, p. 135), un niveau de vie ouvrier (certes variable), des conditions très dangereuses pour un « refoulé social » (A.Plessis, pp. 153-158). Importance de la notion de « culture ouvrière », sur laquelle les **historiens insistent depuis une vingtaine d'années**

□ Les sociétés de secours mutuel & les sociétés de résistance sont contemporaines du début des associations coop. ouvrières (la 1ère : celle de Buchez en 1831), ancêtres des S.C.O.P.

□ "Les coopératives de production représentent un autre aspect des pratiques associatives ouvrières de l'ère pré-syndicale. Elles ont suscité, des années 1840 à la fin du XIXe siècle, l'engouement des ouvriers de l'artisanat urbain. Ceux-ci voient dans cette forme

d'organisation de la production, fondée sur une association de producteurs indépendants, le **meilleur moyen de mettre fin à l'exploitation capitaliste.**" (G.Noiriel, *Les ouvriers au XIXe siècle. Émergence d'une classe, 1840-1914, Documentation photographique* n° 6079, oct. 1985). Un ex. de réussite : le Familistère de Guise (Aisne), créé en 1859 par J.-B.Godin ¹²

□ Mais toujours diversité de la condition ouvrière :

- ouvriers dispersés dans campagnes
- **ouvriers des agglomérations urbaines d'importance moyenne**
- ouvriers des villes mono-industrielles de province
- ouvriers des grands centres urbains, Paris et Lyon
- plus de détails dans Plessis, pp. 151-153

2°) La libéralisation du régime du Second Empire

□ Second Empire des années 1860 : tentative de rapprochement avec le monde ouvrier. La loi sur le livret ouvrier du 22 juin 1854 interdit d'ajouter des mentions (favo. ou défavo.) sur le livret ; **droit d'association tacitement reconnu à la classe ouvrière 1868**>>>

□ Il y eut sous le Second Empire un timide essai de politique sociale : construction de logements ouvriers modèles dans le cadre des expositions universelles, organisation de **quelques caisses d'assurances contre les accidents du travail, projets de suppression du livret ouvrier** (en 1869), de retraites ouvrières à la fin du régime. Cela en **raison d'un « bonapartisme de gauche », disent les historiens, et ils n'ont pas tort. Mais ils n'ont pas entièrement raison** : ces réalisations sociales pèsent peu en regard du bonapartisme de **droite et de l'Empire autoritaire** ¹³.

□ en 1862, le gouv. fr. envoie 200 ouvriers fr. à une expo. à Londres. Le ciseleur en bronze Henri Tolain (1828-1897) est le principal artisan de ce réveil au grand jour : une délégation ouvrière à l'Exposition universelle de Londres de 1862, une nouvelle délégation ouvrière est mise sur pied en vue de l'Exposition de 1867, **"Manifeste des Soixante"** (17 février 1864), qui ne reconnaît qu'aux seuls ouvriers la capacité de défendre les intérêts de leur classe. Il est publié dans *L'opinion nationale*, journal du prince Napoléon et commence ainsi :

« Le suffrage universel nous a rendus majeurs politiquement, mais il nous reste encore à nous émanciper socialement. La liberté que le Tiers-État sut conquérir avec tant de vigueur **et de persévérance doit s'étendre en France, pays démocratique, à tous les citoyens. [...]** nous qui n'avons d'autre propriété que nos bras, qui subissons tous les jours les conditions légitimes ou arbitraires du capital, qui vivons sous des lois exceptionnelles, comme la loi sur

¹² Cf. T.Paquot, *Le Familistère Godin à Guise. Habiter l'utopie*, Paris, Éditions de la Villette, 1982, 205 p.

¹³ Il est amusant de constater combien Philippe Séguin, au fond dernier héritier du bonapartisme de gauche devenu le gaullisme de gauche, passe vite et de façon très lacunaire sur ces réalisations sociales dans sa biographie délibérément partielle, *Louis Napoléon le Grand*, Grasset, 1990, réédition, Livre de Poche, 1992, 572 p.

les coalitions [...], il nous est bien difficile de croire à cette affirmation. [...] voilà pourquoi nous posons cette question des candidatures ouvrières. [...] »

□ La grève

- interdite >>> loi 1864

- **objectifs : durée du travail, salaires, “ tarif ”** (cf. à nouveau Lyon en 1834)

- grandes vagues : 1833-1834, 1844, 1847, 1864>>>, 1869-1870

- importance de villes de province, comme Lyon

- **rituel tragique : intervention de la troupe donc “ incidents ”**. Ex. : La Ricamarie, mines de la Loire le 16 juin 1869

- déjà des accents xénophobes (parfois)

- loi du 25 mai 1864 : droit de grève aux ouvriers par suppression du « délit de coalition » (loi Le Chapelier, 1791)

□ 19 janv. 1867 : lettre de Napoléon III annonçant d'autres réformes libérales. La situation des ouvriers restait difficile. La majorité était encore des artisans, mais le regroupement autour des usines dans les quartiers périphériques des villes ou dans certaines régions industrielles (Lille, Saint-Étienne) et la vie dans les manufactures en **faisaient de plus en plus une classe sociale à part. “ Autrefois, à Paris, ouvriers et bourgeois étaient mêlés ; ils habitaient les mêmes quartiers, souvent les mêmes maisons. Ils vivaient ainsi côte à côte dans des relations de courtoisie naturelle et de franchise réciproque ”** (Leroy-Beaulieu). Désormais quartiers bourgeois et quartiers ouvriers étaient séparés. La conscience de classe s'accroissait avec le sentiment d'isolement.

□ La condition ouvrière restait très dure : journée de travail de 12 à 14 heures, discipline sévère de l'atelier, chômage saisonnier et non payé, logements misérables. Elle était cependant améliorée par l'expansion économique : l'embauche devenait plus facile, les salaires augmentaient, mais le prix de la vie également.

3°) Le mouvement ouvrier de la fin de l'Empire

a) La constitution **d'associations professionnelles**

- permise par la tolérance 1868>>>. En fait, antérieures de quelques années

- la cause décisive a été la prospérité des années 1860 : le synd. ouvr. fr. se constitue dans un climat de prospérité

- formes :

* soc. de sec. mutuel

* Chambres syndicales (terme apparu en 1863), nombreuses : bâtiment, cuirs et peaux, chapellerie, livre, mécanique, *i. e.* des métiers de vieille tradit. artisanale

- **l'effort d'org. naît du malaise éprouvé par ouvr. des petits ateliers devant la vie dans la grande usine : mobile conservateur, dans un cadre “ corporatif ”**

- ébauche d'organisations régionales, les Chambres fédérales, à Paris, Lyon et Marseille.

But : l' " émancipation totale des travailleurs dans un ordre social nouveau où le salariat sera aboli " (Paris). Cf. *Charte d'Amiens* (1906)

- les chapeliers parviennent même à une org. nationale en 1870

- la 1ère soc. ouvrière de femmes à Lyon en 1868 (les ovalistes, jeunes ouvrières chargées de préparer les bobines de fil de soie au sortir de la filature afin de le rendre propre au tissage par les canuts, qui font grève dès l'année suivante ¹⁴)

b) La Première Internationale

- 28 septembre 1864 : fondation de l'Association Internationale des Travailleurs

- Fondée à Londres en 1864, l'A.I.T. (Association internationale des travailleurs) est d'abord une association internationale, sans sections nationales, donc sans section française, bien que l'initiative ait été française

- 1868 : formation d'une section française de l'Association Internationale des Travailleurs, grâce à Henri Tolain, Richard, Benoît Malon et Eugène Varlin (1868, quelques dizaines de milliers de membres en 1870)

- Le " bureau français " est dirigé depuis 1868 par Eugène Varlin

- 4 grandes villes d'implantation : Paris, Lyon, Marseille et Rouen

c) L'éveil politique : dès la fin du Second Empire sont posés les problèmes

- d'une action révolutionnaire substituée à la vieille tradit. de négociation avec les patrons

- de l'autonomie politique de la classe ouvrière :

* dès les élections lég. 1863, 2 candidats ouvr. à Paris

* le *Manifeste des 60* (17 février 1864, Tolain) proclame la nécessité d'une action auto. de la classe ouvrière (voir plus haut)

* Proudhon reprend le thème en 1865 dans *Capacité politique des classes ouvrières* (pluriel de Proudhon, aux idées fort influentes)

* elles sont hostiles au régime, mais méfiantes vis-à-vis des républicains — on se souvient de la répression de juin 1848 — et tentées par l'Internationale

□ Mais sur le terrain du suffrage universel, les choses sont en 1869 beaucoup plus simples : les ouvriers prennent Gambetta pour un "rouge", Henri Rochefort est pour eux "le marquis rouge", et les véritables révolutionnaires n'ont pas de succès électoral, alors qu'une trentaine de républicains sont élus en 1869 (neuf à Paris, deux à Lyon, sans parler de Bordeaux, Saint-Étienne, etc.).

¹⁴ Elles sont disponibles à tout moment, car logées... dans l'atelier. Cf. Cl.Auzias & A.Houel, *La grève des ovalistes. Lyon, juin-juillet 1869*, Payot, 1982, 192 p.

d) L'élite ouvrière n'est pas ralliée au régime

□ L'empereur Napoléon III avait entrepris au début des années soixante une politique sociale nouvelle, relativement hardie, cette tentative de séduction des classes ouvrières étant menée par l'intermédiaire du groupe « du Palais-Royal », un cercle rassemblant autour du prince Napoléon, cousin de l'empereur, d'anciens saint-simoniens comme Michel Chevalier et des publicistes. **Mais l'élite ouvrière n'est pas ralliée au régime.** Des grèves éclatent, avec des incidents, comme ceux de La Ricamarie (16 juin 1869), dans la Loire. Des grèves se renouvellent, comme au Creusot, où une première grève éclate le 19 janvier 1870 une heure après le renvoi par la direction d'un délégué élu deux jours plus tôt. Le gouvernement envoie 3 000 soldats. Elle échoue rapidement, les ouvriers reprennent le travail et une soixante de « meneurs » sont renvoyés. Mais Eugène Varlin vient haranguer les ouvriers et mettre sur pied les bases d'une section de l'Internationale. Le 21 mars une deuxième grève éclate, chez les mineurs du Creusot, guère suivi par les autres ouvriers, mais un mouvement de solidarité et de soutien prend forme à Paris, Lyon et même Genève. Nouvel envoi de troupes, 25 condamnations à de lourdes peines de prison par le tribunal correctionnel d'Autun. Le travail reprend le 15 avril, une centaine d'ouvriers sont renvoyés. Malgré leur échec, les deux grèves du Creusot ont joué un grand rôle, détachant définitivement les ouvriers de l'Empire et démontrant la nécessité de l'union. Le jeune délégué ouvrier Jean-Baptiste Dumay sera nommé maire du Creusot à l'époque de la Défense nationale ; il prendra pour les élections à l'Assemblée nationale de février 1871 la tête d'une liste républicaine qui sera très majoritaire dans la ville mais pas dans le département ; il dirigera une brève Commune du Creusot en mars 1871 ¹⁵

□ 12 juillet 1869 : message de l'empereur annonçant des réformes

4°) La Commune

□ 18 mars 1871 : insurrection de la Commune de Paris

□ 21-28 mai 1871 : "Semaine sanglante"

□ Voir *Débuts*, chap. 1

□ les ouvriers, la **Commune et le mythe d'un État ouvrier** :

- dans le Conseil général de la Commune de Paris : sur 90 élus, 25 sont des ouvriers, proportion considérable, avec par exemple le relieur Varlin, le monteur et ciseleur Camélinat, le bijoutier Fränkel, etc. Les membres de l'Internationale, favorables à la décentralisation, sont 17 (Assi, Fränkel, Malon, Theisz, Vaillant, Varlin, etc.).
- La Commune, grâce à la Commission du Travail (et de l'Échange, Fränkel délégué), a un programme social de mouvement urbain se cherchant une assise rurale — **“la terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail à tous !”** — sans négliger le petit peuple parisien : remise

¹⁵ Entré chez Schneider comme ouvrier mécanicien en 1868, Jean-Baptiste Dumay (1841-1926) avait été renvoyé en août 1870. Il s'exilera après la Commune, en Suisse. Il finira sa vie à Chelles, dans la région parisienne, dont il fut en 1914... maire provisoire, retrouvant sa fonction creusotine de 1870.

des loyers dus pendant le siège (30 mars), prolongation des échéances, droit de retirer gratuitement les vêtements, instruments de travail, meubles et livres d'une valeur inférieure à vingt francs déposés au Mont-de-Piété (7 mai).

- La Commune décrète l'expropriation des ateliers abandonnés, mais une seule réquisition devient effective, celle d'une ancienne coopérative ouvrière, la fonderie Brosse (15^e arrondissement), que le gérant s'était indûment appropriée quelques années auparavant, **dépossédant les ouvriers...**

- Le travail de nuit dans les boulangeries est interdit, mesure que les ouvriers boulangers demandaient depuis longtemps, mais qui passe pour une intolérable intervention dans les (modestes) affaires privées : l'application en est décidée pour le 3 mai et il ne semble pas y avoir eu de sanctions.

- Les amendes et retenues sur les salaires sont supprimées, des ateliers coopératifs d'armes sont créés.

- Le pain est taxé, le 3 mai seulement, mais les réserves et les arrivages alimentaires de Paris ont toujours été suffisants.

- Immense est la vogue, en particulier dans les clubs, de l'expression d'aspirations socialistes, envisageant entre autres les problèmes de production, mais le gouvernement de la Commune n'y répond que partiellement. La distance entre les discours et la réalité est considérable. La proclamation du Comité central de la Garde nationale (20 mars) le montre bien : **le prolétariat revendique "en face de la ruine de la patrie et de toutes ses espérances son devoir impérieux et son droit absolu de prendre en mains ses destinées et d'en assurer le triomphe en s'emparant du pouvoir. " Le manifeste du Comité central (23 mars) est encore plus socialiste : "L'indépendance de la Commune est le gage d'un contrat dont les clauses librement débattues feront cesser l'antagonisme des classes et assureront l'égalité sociale. "**

- **La Commune marque la séparation radicale entre deux France, qui durera jusqu'à la réunification de l'Union sacrée de 1914 et la boue des tranchées de la Grande Guerre.** La Commune est un tournant : **aux yeux d'une grande partie de l'opinion, l'insurrection sépara nettement le régime républicain de la révolution et des rouges, alors que jusque là les notions apparaissaient souvent proches, on l'a vu. Les républicains modérés, avec l'écrasement de communards attachés à une république idéale, ont rompu toute attache avec la révolution et l'utopie des « faiseurs de systèmes »,** tandis que les libéraux constatent **qu'un gouvernement non monarchiste s'avère après tout capable de rétablir l'ordre.**

Enfin, pour trois décennies le discours des adversaires des rouges est, grâce à la Commune, axé sur la biologie et la morale. La lutte des classes est assimilée à un conflit racial, la Commune a été un nouvel assaut de la barbarie contre la civilisation, un débordement des bas-fonds, **un séisme social. La jungle des villes est hantée jusqu'en 1900 de marginaux,**

d'aliénés, d'indigents sans travail et sans moralité, voués à l'ivrognerie et au crime : du pyromane au fou ¹⁶.

Conclusion du II

- « monsieur Thiers »
- juillet 1871 : publication de *La fortune des Rougon*, d'Émile Zola
- loi Dufaure de 1872 = coupure. Le 14 mars 1872, la loi Dufaure interdit toute activité de l'Internationale sur le territoire français

¹⁶ De très bonnes pages, pour aller plus loin dans l'étude de ce thème, dans W.Serman, *La Commune de Paris*, Fayard, 1986, 621 p., pp. 542 & suiv.

III. LES « MODERES » (monarchistes « parlementaristes » et républicains opportunistes) LIQUIDENT LE SPECTRE DE LA COMMUNE (1872-1884)

1°) Les années de l'Ordre moral

- La France est au début des années 1870 "un grand pays industriel, faiblement industrialisé" (F.Caron), car le syst. de prod. est dualiste (le dualisme subsiste >>> 1950)
- l'**Ordre moral n'est pas anti-ouvrier**, mais les orléanistes sont + hostiles aux ouvriers que les légitimistes
- « remords social ». À la peur du rouge répond une anxiété réelle mais diffuse. L'idée d'une certaine précarité de l'ordre social s'impose. Comment éviter, en profondeur, le retour d'une telle insurrection ? Comment corriger, au nom d'un certain « remords social », les inégalités et injustices, causes de l'insurrection pour le citoyen de bonne foi ? « Les rares auteurs anticommunards qui traitent des problèmes politiques et sociaux soulevés par la Commune se placent résolument sur le terrain de la lutte des classes. »¹⁷ Certes, mais des hommes comme Albert de Mun et René de La Tour du Pin¹⁸ croient dans les vertus d'une approche compréhensive d'un monde pas nécessairement ennemi. Pour eux, la peur et la haine réciproques résultent d'une incompréhension entre deux groupes qui doivent s'entendre. Un paternalisme indulgent doit transformer l'entreprise en une grande famille chrétienne dont le chef est un père. On mettra ainsi le schéma marxiste en défaut, puisque la lutte des classes disparaîtra dans le respect mutuel et la confiance intime. Bien plus, les fondateurs des « cercles ouvriers » estiment que l'ouvrier peut se dépouiller de sa grossièreté : des conférences scientifiques et littéraires suppléeront à son manque d'éducation. Pour autant, ces élans corporatistes échoueront comme ceux de Napoléon III, par méconnaissance totale des revendications ouvrières. Le paternalisme s'avère être une bien piètre antidote de la peur du rouge.
- importance, à la longue des enquêtes sociales du XIXe siècle (le seul auteur ouvrier est F.Pelloutier)
- et surtout de Le Play et de ses disciples
- ambivalence du bonapartisme (cf. parti de l'Appel au Peuple de Rouher) ; il est vrai, pour reprendre l'excellente formule de Guizot, que "c'est beaucoup d'être à la fois une gloire nationale, une garantie révolutionnaire et un principe d'autorité" !
- La loi du 19 mai 1874 interdit l'emploi des enfants de moins de 10 ans et limite à 6 heures la journée pour les petits ouvriers de 10 à 12 ans, 12 heures pour les 13 à 18 ans, durée qui devient la norme. Elle interdit l'emploi des femmes et des enfants dans les mines et le travail de nuit pour ces mêmes catégories. Enfin, elle crée l'inspection du travail, mais les seuls 15

¹⁷ W.Serman, *op. cit.*, p. 548.

¹⁸ Cf. C.Molette, *Albert de Mun*, Paris, 1970, Ph.Levillain, *Albert de Mun. Catholicisme français et catholicisme romain du "Syllabus" au ralliement*, École française de Rome/De Boccard, 1983, 1 062 p.

inspecteurs de l'État sont nommé par le gouvernement et les conseils généraux ne recrutent guère d'inspecteurs départementaux.

- On comprend dès lors la précarité de la condition ouvrière. La législation sociale française ne va pas aussi loin que dans d'autres pays, comme l'Allemagne wilhelmiennne, le travailleur est physiquement usé, l'emploi est instable, le chômage est craint, d'autant que le droit du travail ne reconnaît que le système du contrat individuel.

2°) La paradoxale amélioration des conditions de vie ouvrière

□ Assez paradoxalement, le salaire nominal continue de croître, quoiqu'à une cadence moins rapide, pendant la grande dépression de la fin du XIXe siècle, tandis que, surtout grâce à la baisse du prix des produits alimentaires, le coût de la vie baisse. Le salaire moyen du mineur augmente de 36 % entre 1873 et 1900, celui de l'ouvrier du bâtiment à Paris de 34 % **et celui du manoeuvre parisien de 40 %**. Mais la hausse est moins importante dans certaines professions, et la progression a été d'un tiers en moyenne.

□ Bien sûr inférieur à celui de l'ouvrier anglais ou américain, le pouvoir d'achat progresse — d'au moins 40 % — avant 1900 ; après, le coût de la vie augmentant autant que le salaire nominal, le pouvoir d'achat sera stable. Ces nouvelles conditions pécuniaires font que la nourriture est plus diversifiée et qu'elle tient moins de place dans l'imaginaire ouvrier.

□ À ce résultat capital s'ajoute l'amélioration de certaines inégalités : les salaires féminins ne sont « plus » que la moitié des salaires masculins, et le salaire parisien représente 180 % du salaire provincial. La moyenne des salaires ouvriers s'établit, au début du XXe siècle, aux environs de 4,80 F par jour, les grandes revendications devenant les « cent sous » (ou « la thune », soit 5 F par jour) et l'éradication de la pratique des fréquentes baisses de salaire par des patrons pensant pouvoir le faire sans risquer de grève.

□ La réalité de la condition ouvrière et de la « question ouvrière » est très variée, et déjà selon la taille de l'entreprise, de l'atelier au « bagne » industriel.

3°) La reconstruction du mouvement ouvrier

□ la question du régime oblitère la « question sociale » pendant plusieurs années. Conséquence : reconstitution du mouvement ouvrier (voir *France des débuts*)

□ les « vieilles barbes de 48 » sont critiquées, pour leur idéalisme bavard et déiste, par la nouvelle génération républicaine, positiviste et anticléricale.

□ Les grands congrès ouvriers : voir *Débuts*

- 1879 : amnistie aux Communards ; fondation du Parti Ouvrier Français

□ La loi du 21 mars 1884 reconnaît la légalité des syndicats professionnels autres que les syndicats de fonctionnaires.

* dite loi Waldeck-Rousseau, du nom du ministre de l'Intérieur de Gambetta, puis du second cabinet Ferry, qui rompit avec l'attitude générale de méfiance envers l'association, traditionnellement considérée comme un délit.

* Le droit de grève ayant été accordé par le Second Empire (1864), il était nécessaire de faire davantage que le régime, tant honni, du 2 décembre. Limiter le bénéfice de la liberté au seul droit syndical permettait d'éviter l'épineuse question des congrégations religieuses. C'est l'épisode communard et la volonté des opportunistes d'offrir un visage rassurant de la République qui avait retardé ici le progrès, provoqué l'échec du projet Lockroy de 1876, mais désormais, moins de vingt ans avant la fin du siècle, la France républicaine se trouvait en retard par rapport à certains de ses voisins et des associations, clandestines par la force des choses, existaient chez les ouvriers français depuis plusieurs années.

* Le législateur prit le soin de réserver le bénéfice de la loi de 1884 aux seules associations de caractère professionnel, et la loi de 1901 prendra celui de ne pas les concerner, puisqu'elles étaient déjà pourvues depuis plus de quinze ans. Les salariés reçurent désormais le droit de se grouper en associations professionnelles, sans autorisation préalable ; le parallèle avec les libertés de réunion et de presse se poursuivit : elles devaient déposer titres, statuts — concernant uniquement des intérêts économiques — et liste des membres du bureau. Ces obligations semblèrent excessives aux syndicats — d'autant plus que la loi maintient les articles 414 et 415 du Code pénal qui punissaient les atteintes à la liberté du travail et les violences — , qui refusèrent de s'y plier et continuèrent à vivre en marge de la loi, comme auparavant.

* Ce fut seulement progressivement, et surtout après une dizaine d'années, que les syndicats se conformèrent à la loi.

Conclusion

- le boulangisme sera un populisme
- 1887 : Pottier publie *L'Internationale*
- 1er mai 1890 : première célébration internationale du 1er Mai
- 1er mai 1891 : fusillade de Fourmies
- la IIIe Rép. des radicaux : le monde ouvrier est exclu de la "synthèse républicaine" de la BÉ, dont les mouvements sociaux traduisent l'enfermement du monde ouvrier.